CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : Vit# 25 à 100 mm/h 2 : hydromorphie / nappe : absence 3 : pente : 0 à 5% 4 : épaisseur des sols : >1 m	favorable favorable favorable favorable	Epandage gravitaire en sol naturel. _ épandage en tranchées d'infiltration * largeur des tranchées de 80 cm * pose des drains à 60 cm de profondeur * rejet en sous-sol permeable	

CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : Vit# 20 à 100 mm/h 2 : hydromorphie / nappe : traces d'hydromorphie dans les sols. 3 : pente : 0 à 15% 4 : épaisseur des sols : localement < 1 m Conclusions : Contexte moyennement favorable avec souvent une faible épaisseur de sol, des sols parfois hydromorphes en surface et un sous-sol relativement permésable, apte pour l'évacuation d'eaux usées septiques.	favorable défavorable favorable défavorable	Epandage en sol reconstitué non drainé: _ filtre à sable vertical non drainé * surélévation en tertre suivant l'épaisseur de sol. * lit de sable de 70 cm d'épaisseur * rejet en sous-sol.	

CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : Vit# 0 à 20 mm/h 2 : hydromorphie / nappe : traces d'hydromorphie dans les sols, "nappe perchée" temporaire. 3 : pente : 0 à 10% 4 : épaisseur des sols : >1 m Conclusions : Contexte défavorable avec des sols hydromorphes en surface et imperméables, inaptes pour l'évacuation d'eaux usées septiques.	défavorable défavorable favorable favorable	Epandage en sol reconstitué drainé _ filtre à sable vertical drainé * filtration sur 70 cm de sable * drainage et rejet superficiel dans un cours d'eau permanent ou un fossé pérenne	

CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
Contexte impossible pour tout épandage dû à la présence de zone humide, de fortes pentes ou d'affleurement de rocher.	défavorable	_ Limiter l'urbanisation de ces secteurs si la situation autonome est retenue. _ Favoriser l'assainissement collectif.	

Département de l'AIN

COMMUNAUTE DE COMMUNE DU VAL DE SAÔNE CHALARONNE

COMMUNE DE SAINT ETIENNE SUR CHALARONNE

Schéma directeur d'assainissement
Carte d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif

Vu pour rester annexé à la délibération du
26 septembre 2003.
Le Maire,
Guy RENAUD

ECHELLE : 1/5000	DATE : 10/09/2002	PLAN N°
DESSINE PAR : M. COULAND	MODIFICATION	2a
ETABLI PAR : J.M. VAUTHIER	AFFAIRE : FJ 500	2/2
VERIFIE PAR : F. BAUDOIN		

SAUNIER Environnement
Ingénieurs Conseils
Agence de Chambéry
Savoie Technolac - BP 318
73375 LE BOURGET DU LAC
Tel : 04 79 26 46 00 - Fax : 04 79 26 46 08
E-mail : Agence.chambery@saunier-envt.fr